

MAIRIE DE FAYET  
Allée de la Ringarde  
12360 FAYET

## COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

Le 02 Avril 2021 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

**Étaient présent :** Monsieur OLIVIER Serge, Monsieur CRETTE Maxime, Madame Fabre Monique, Monsieur NOUVEL Benoît, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur COT Dominique, Monsieur SIMON Daniel, Madame Fabre Monique

Absent excusé : Madame CAZABONNE Arlette, Madame VRITONE Krystel donne procuration à Monsieur CRETTE Maxime , Monsieur IACOVO Adrien donne procuration à Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

**A été nommé secrétaire de séance :** Monsieur COT Dominique

### ORDRE DU JOUR

- 1- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021
- 2- Délibération sur les tarifs de locations des mobil homes communaux
- 3- Présentation et vote des budgets 2021.

Général M14

Eau et Assainissements M49

Lotissement

- 4- Questions diverses.

### **1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021**

Monsieur le Maire propose de voter les taxes en gardant le même taux que celui de 2020 soit :

Foncier bâti → 9% (taux communal) + 20.69 % (taux départemental) soit 29.69%

Foncier non bâti → 35%

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité ces taux pour l'année 2021.

### **2. Délibération sur les tarifs de locations des mobil homes communaux**

Après discussion du conseil il est proposé ce qui suit :

Basse saison 16 septembre au 14 juin = 250 € la semaine du samedi 15 h au samedi 10h

Haute saison 15 juin au 15 septembre = 400 € la semaine du samedi 15 h au samedi 10h

Le week-end (uniquement en basse saison) = 120 € du vendredi 16h au dimanche 16h

Le ménage sera effectué par le locataire qui laissera un chèque de caution de 50 € pour le ménage et 200 € pour assurer en cas de dégâts.

➤ **Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité vote ces tarifs.**

### 3. Présentation et vote des budgets 2021.

#### □ *A -Général M14*

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 389 155 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 684 002 €, il prend en compte différents projets, la création et mise aux normes du camping municipal, la création d'un bâtiment de rangement de matériel, une première tranche pour la rénovation des appartements communaux, le remplacement de la chaudière mairie / école / bibliothèque, l'isolation des appartements.

➤ **Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget Général M14.**

#### □ *B -Eau et assainissement M49*

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 108 745 €

Le budget d'investissement s'équilibre à 179 436 €, il inclut la fin des travaux de raccordement de la totalité de la commune sur la source du Vernhas (dernière facture reçu en janvier 2021) et des travaux de modernisation des réseaux eau dans Fayet et Laroque

➤ **Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget Eau et Assainissement M49.**

#### □ *C -Lotissement*

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 33 650 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 29 500 €

➤ **Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget Lotissement**

### 4. Questions diverses.

Des problèmes récurrent de réception de la télévision sont signalés sur Fayet, Myriam Roques secrétaire de mairie est en relation avec TDF et ANF pour une résolution du problème au plus vite.

Les inscriptions pour la coupe d'affouage sont terminées, la mairie va organiser la répartition de ces coupes avant l'été.

Des problèmes de réception du portable sont signalés sur La Graverie, un signalement va être fait.

#### *Ouverture des boîtes à idées :*

##### **Fayet**

Une question a été posée sur la limitation de vitesse devant l'école

Monsieur le Maire rappelle que la totalité du village de Fayet est soumis à un arrêté de police municipale limitant la vitesse à 30 Km/h. La gendarmerie a compétence d'intervention si nécessaire.

Un signalement sur les déjections canines est fait

Monsieur le Maire rappelle qu'un arrêté de police municipale interdit les déjections canines sur le domaine public.

### **La Graverie**

Un signalement est fait sur la vitesse des véhicules traversant le hameau

La commune va réfléchir à ce problème et en débattrà en conseil municipal (à suivre)

### **Laroque**

Une demande est faite de mettre un point de distribution du journal Le saint Affricain

La mairie étudie cette possibilité et réfléchit pour l'étendre à toute la commune puisque ce journal n'arrive plus au multiservice de FAYET.

### **Divers**

Les télécom vont procéder dans les prochaines semaines à des changements de poteaux sur le Planet, Le Bousquet et Laborie.

Une demande d'implantation de poteaux pour le déploiement de la fibre sur Fayet a été demandée par la SPIE, il s'agirait de la distribution partant de Fayet vers Méjanel. La mairie a sollicité un enfouissement. A suivre prochainement.

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 23H40.